

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR NICOLAS MAÎTRE, DEPUTE PS, INTITULEE « SECTEUR MEDICAL MIS A MAL EN CAS D'ABSENCE D'ACCORD INSTITUTIONNEL ? » (N° 3266)

L'auteur de la question écrite évoque les risques économiques et financiers encourus par les diverses branches du secteur des technologies médicales (medtech) et plus spécifiquement, les incidences négatives sur le développement de l'antenne jurassienne du Switzerland Innovation Park Basel Area (SIP BA), en cas d'acceptation de l'initiative UDC «*Pour une immigration modérée (initiative de limitation)*».

Pour mémoire, l'accord de libre circulation est lié aux autres traités des *accords bilatéraux 1 (1999)* par la clause dite de la *guillotine*. Destinataire de quelque 55 % des exportations suisses, le marché unique européen joue un rôle central pour notre pays, qui est dans le même temps le troisième partenaire économique de l'UE à l'échelle mondiale. Ainsi, en cas d'acceptation de cette initiative par le peuple, tous les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE tomberaient automatiquement. Ce qui signifierait un vide et une insécurité juridiques pour l'ensemble de l'économie, du marché du travail et de la prospérité suisse.

Le Gouvernement répond comme suit aux questions posées :

1. Le Gouvernement connaissait-il le danger pour ce secteur d'activité en cas d'absence d'accord institutionnel entre l'Union Européenne et la Suisse ?

Oui, le Gouvernement est au fait des dangers encourus en cas de rupture des accords bilatéraux, impactant non seulement le secteur médical (chiffre d'affaires de 15.8 mrd CHF, dont 11.3 mrd CHF d'exportations, 58'500 employés dans près de 1400 sociétés), mais bien l'ensemble des secteurs d'activités. Selon les estimations de la Confédération, un abandon des bilatérales pourrait engendrer une baisse du PIB (2035) de l'ordre de 4.9 à 7.1%, soit 460 à 630 mrd CHF (PIB cumulé 2018-2035).

2. Le Gouvernement pense-t-il que cette annonce puisse être un frein au développement des activités de Switzerland innovation Park Basel Area sur le site innodel et des différents sous-traitants, partenaires du secteur médical ?

Les projets qui se développent actuellement dans le SIP BA se focalisent davantage sur le marché intérieur que sur le marché européen ou d'exportation en général. L'équipe en charge de l'animation du SIP BA n'a, jusqu'à présent, pas été confrontée à une entreprise évoquant cette incertitude pour temporiser son implantation dans le parc. Il est par contre évident, que ce genre d'initiative contribue fortement à augmenter un climat d'insécurité, néfaste aux investissements dans la recherche et dans le développement des moyens de production ainsi que dans les efforts de diversification des entreprises jurassiennes.

3. Cas échéant, le Gouvernement pense-t-il prendre rapidement langue avec le Conseil fédéral afin de lui transmettre nos légitimes craintes à ce sujet ?

Ce sujet a déjà été traité à plusieurs reprises dans le cadre de la *Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Economie publique (CDEP-SO)*, avec l'association faïtière *SWISS MEDTECH*, avec l'Association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux *Swissmem*, ainsi qu'avec nos élu-e-s aux Chambres fédérales qui relaient nos inquiétudes au niveau fédéral. Ce thème et les enjeux vitaux pour notre pays sont par ailleurs mis en exergue lors de chaque prise de parole du collège gouvernemental.

4. De manière plus générale, le Gouvernement a-t-il déjà évalué les conséquences directes de l'accord-cadre entre la Suisse et l'EU pour notre économie jurassienne en cas d'acceptation ou de refus ?

L'impact pour l'économie jurassienne serait dans tous les cas important, que cela soit en termes d'ouverture de marché, d'emplois ou encore de perspectives de développement. Dans le cas d'une acceptation de cette initiative, il faut être clair et comprendre qu'elle impliquerait, de fait, un net recul en termes de prospérité et de qualité de vie pour la population jurassienne notamment.

Delémont, le 25 février 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
La Chancelière



Gladys Winkler Docourt